

Rapport sur l'esclavage moderne, le travail forcé et la traite des personnes 2025





Table des matières

- INTRODUCTION 3
 - Déclaration 3
- NOTRE ENTREPRISE 4
 - Droits de la personne 4
 - Gouvernance 4
 - Structure, chaîne d’approvisionnement et activités 5
 - Cartographie de la chaîne d’approvisionnement 5
 - Prévention et réduction du risque 6
 - Procédure de vérification au préalable 6
 - Politiques 7
 - Politique de lutte contre l’esclavage moderne et la traite des personnes 7
 - Code de conduite d’Air Canada 7
 - Code d’éthique des fournisseurs 8
 - Politique d’approvisionnement 8
- NOS EMPLOYÉS 9
- PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ, TOUJOURS 10
- SENSIBILISATION, PRÉVENTION ET FORMATION 11
- MESURES PRISES POUR REMÉDIER 12
- ÉVALUATION DE L’EFFICACITÉ 13
- AMÉLIORATIONS CONTINUES 14
- FONDATION AIR CANADA 15
- CONCLUSION 16

Le présent rapport a été établi en se référant aux dispositions de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) (la « Loi »), à laquelle sont assujetties les entités comme les producteurs et les importateurs canadiens de marchandises. Air Canada a choisi de communiquer ses pratiques en se servant du cadre de présentation des rapports établi par cette législation, malgré le fait que ses activités reposent principalement sur l'offre de services plutôt que de marchandises, et qu'une portion mineure de ses opérations fait partie des activités visées par cette Loi. Ce rapport constitue également un énoncé sur l'esclavage moderne au titre de l'article 54 de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni et de l'article 14 de la *Modern Slavery Act 2018* de l'Australie.

Déclaration

Air Canada ne tolère pas l'esclavage moderne, le travail des enfants, le travail forcé, la traite des personnes, ni l'exploitation sexuelle des mineurs sous quelque forme que ce soit dans ses activités ou dans sa chaîne d'approvisionnement. Air Canada s'engage à respecter les lois applicables à ses activités et à agir de manière prudente, intègre et responsable dans ses relations avec ses employés, ses clients, ses fournisseurs et les collectivités. En tant que l'un des principaux transporteurs aériens commerciaux dans le monde, nous sommes résolus à agir et à prendre des mesures appropriées pour atténuer le risque du recours à l'esclavage moderne, au travail des enfants, au travail forcé, à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle des mineurs dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, directement ou par l'entremise de nos fournisseurs. Nous sommes fiers de la contribution positive que nous pouvons apporter en tant que société aérienne d'envergure mondiale. Forts du soutien de notre équipe de la haute direction, nous maintenons également un engagement ferme à l'égard des droits de la personne, lequel engagement est lié à notre valeur centrale, « Priorité à la sécurité, toujours ».



Notre entreprise

Air Canada est le plus grand fournisseur de services passagers réguliers au départ et à destination du Canada, tant sur les marchés intérieurs et transfrontaliers (Canada-États-Unis) qu'internationaux. Notre objectif est de faire rayonner le Canada, ici et dans le monde entier.

Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance^{MD}. Grâce à ce réseau de 26 transporteurs membres, Air Canada propose à sa clientèle un vaste réseau mondial, la réciprocité des programmes de fidélité, une expérience de voyage fluide et un service à la clientèle rehaussé, notamment par un accès aux salons et autres installations aéroportuaires partagées.

Le programme Aéroplan d'Air Canada est le principal programme de fidélité en matière de voyages au Canada. L'adhésion au programme permet d'accumuler des points Aéroplan en voyageant avec Air Canada et certains de ses partenaires, de même qu'en achetant des produits et services auprès de fournisseurs et partenaires participants. Air Canada Cargo, une division d'Air Canada, offre des services de transport de fret aérien à l'échelle mondiale à bord de vols de passagers et d'avions-cargos 767 de Boeing. Vacances Air Canada, l'un des plus importants voyagistes au Canada, élabore, commercialise et distribue des forfaits vacances dans le secteur des voyages d'agrément ailleurs qu'au pays (à destination des Caraïbes, du Mexique, des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, de l'Asie, de l'Océanie, du Moyen-Orient, du Pacifique Sud et de l'Australie), ainsi qu'à l'intérieur du Canada, en plus d'offrir des forfaits vols et croisières en Amérique du Nord, en Europe et dans les Caraïbes. Air Canada Rouge est le transporteur loisirs d'Air Canada.



Droits de la personne

Le respect des droits de la personne est une valeur fondamentale d'Air Canada qui se reflète dans l'ensemble de ses politiques, procédures et activités, lesquelles sont mises à jour sur une base régulière. Nous reconnaissons la valeur intrinsèque de chaque personne et nous nous efforçons de créer un environnement de travail inclusif, équitable et diversifié, où tous sont traités avec respect et équité. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de préjugé, de harcèlement ou de violence. Air Canada défend les droits de la personne dans ses relations avec ses employés, ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux, et attend d'eux qu'ils adhèrent à son engagement et évitent d'entraîner des violations des droits de la personne ou d'y contribuer. Nous sommes résolus à collaborer avec des fournisseurs et des partenaires commerciaux qui ne sont pas impliqués dans des activités de traite des personnes, de travail des enfants, de travail forcé, d'exploitation sexuelle des mineurs ou de quelque forme d'esclavage que ce soit. Nous reconnaissons qu'il nous incombe de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour réduire le risque du recours à l'esclavage moderne, au travail des enfants, au travail forcé, à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle des mineurs partout où nous exerçons nos activités. Depuis 2019, Air Canada est cosignataire du Pacte mondial des Nations unies (PMNU), qui incite les entreprises à adopter des pratiques socialement responsables, propices au développement durable.

Gouvernance

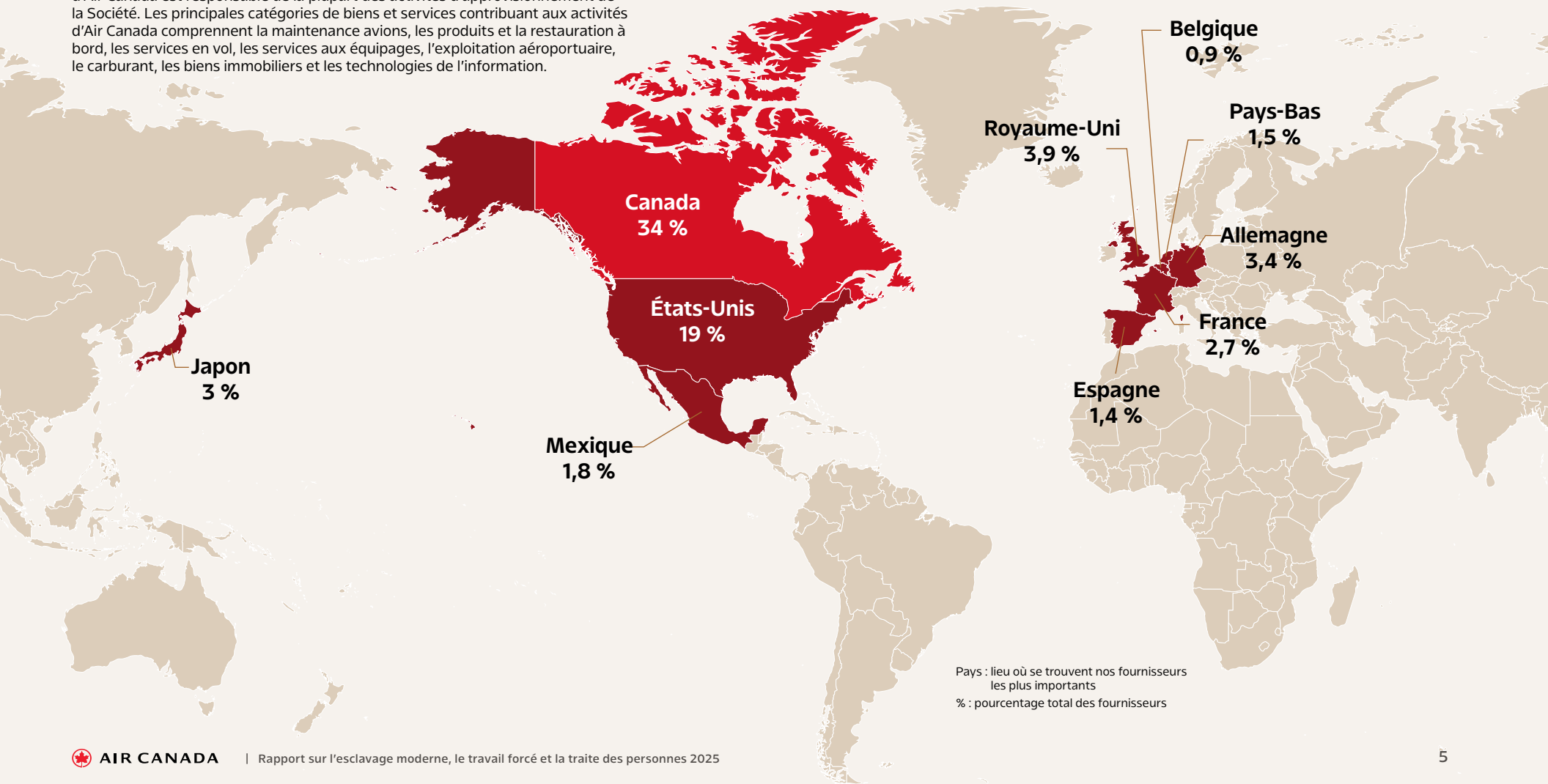
Air Canada dispose d'un groupe de travail chargé de veiller à ce que les mesures de lutte contre l'esclavage, le travail forcé, l'exploitation sexuelle et la traite des personnes soient coordonnées et mises en œuvre de la manière la plus efficace possible. Ce groupe de travail se réunit régulièrement et compte des représentants de toutes les directions clés, telles que l'Approvisionnement stratégique, la Sécurité, la Conformité, le Développement durable et les Relations et Partenariats avec les collectivités. Il oriente les mesures que prend Air Canada pour atténuer les risques dans sa chaîne d'approvisionnement et ses activités, et suit les progrès accomplis dans le cadre de ses initiatives connexes telles que la formation, la sensibilisation des employés, le signalement des incidents et l'évaluation des fournisseurs. Le Comité de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la sûreté du Conseil d'administration d'Air Canada examine ce rapport annuel et le recommande au Conseil d'administration. Le Comité évalue également l'efficacité du cadre de gestion des risques d'Air Canada, notamment en ce qui concerne les risques liés à l'esclavage moderne, et il reçoit et examine les rapports relatifs à la supervision des programmes et des processus de sûreté et de sécurité.

Structure, chaîne d'approvisionnement et activités

Air Canada travaille en collaboration avec près de 8 000 entités tierces locales, régionales, nationales et internationales, lesquelles lui fournissent une large gamme de biens et de services par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement mondiale. Le groupe Approvisionnement stratégique d'Air Canada est responsable de la plupart des activités d'approvisionnement de la Société. Les principales catégories de biens et services contribuant aux activités d'Air Canada comprennent la maintenance avions, les produits et la restauration à bord, les services en vol, les services aux équipages, l'exploitation aéroportuaire, le carburant, les biens immobiliers et les technologies de l'information.

Cartographie de la chaîne d'approvisionnement

Air Canada a poursuivi le renforcement de son approche visant à cerner les risques liés à l'esclavage moderne dans l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement. En 2025, les activités d'approvisionnement se sont concentrées dans les pays suivants :



Prévention et réduction du risque

En 2025, Air Canada a continué à prendre les mesures suivantes pour prévenir l'esclavage moderne, la traite des personnes, l'exploitation sexuelle des mineurs et le travail forcé ou le travail des enfants :

- faire preuve de diligence raisonnable envers les éventuels fournisseurs avant de conclure un contrat;
- assurer le suivi des cas présumés de traite des personnes dans le cadre de nos activités.

Par ailleurs, Air Canada a introduit de nouvelles initiatives en 2025 pour prévenir encore plus efficacement l'esclavage moderne, la traite des personnes, l'exploitation sexuelle des mineurs et le travail forcé ou le travail des enfants, notamment les suivantes :

- lancement d'un module de formation obligatoire destiné aux agents d'aéroports en poste au Canada et aux États-Unis sur la prévention de la traite des personnes. Cette formation met l'accent sur l'importance de reconnaître les signes indiquant des cas présumés de traite des personnes, et présente les procédures à suivre pour signaler ces cas;
- standardisation accrue des protocoles et des procédures visant à repérer et à signaler les incidents présumés de traite des personnes sur l'ensemble de notre exploitation aéroportuaire à l'échelle mondiale;
- mise à jour du Manuel des agents de bord d'Air Canada, avec des procédures renforcées pour repérer et signaler les cas présumés de traite des personnes;
- utilisation d'EcoVadis, une plateforme de renseignements tierce sur le développement durable, pour mieux déterminer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui a trait à l'esclavage moderne et aux droits de la personne;
- lancement d'une page consacrée aux répercussions sociales sur la plateforme de divertissements à bord d'Air Canada, afin de sensibiliser les consommateurs et mettre en lumière notre engagement dans la lutte contre l'esclavage moderne.

Procédure de vérification au préalable

Nous nous efforçons de prendre les mesures appropriées pour protéger et soutenir les droits de la personne pour nos employés et nos clients, tout en réduisant le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans nos activités, directement ou par l'entremise de nos fournisseurs et partenariats communautaires.

Nous évaluons les risques, y compris les considérations relatives aux droits de la personne, avant le lancement de nouvelles liaisons.

En outre, nous sommes conscients du risque que nos services soient exploités par des trafiquants de personnes et, à ce titre, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités chargées de l'application des lois partout dans le monde pour aider à débusquer les trafiquants présumés, faciliter les enquêtes et protéger les victimes de traite des personnes.

Par ailleurs, nous avons mis en place un processus d'évaluation du risque visant à examiner nos fournisseurs actuels et potentiels. À cette fin :

- nous utilisons des outils externes pour consulter les analyses des risques et rapports de tiers;
- nous évaluons les fournisseurs actuels et potentiels afin de recueillir de l'information sur les risques liés aux droits de la personne, à l'éthique et à l'approvisionnement durable, en fonction du pays d'implantation et du secteur d'activité du fournisseur;
- nous déterminons si les fournisseurs actuels et potentiels font l'objet d'une couverture médiatique défavorable, notamment en ce qui concerne les violations des droits de la personne, tels que la discrimination envers des employés ou des clients, le travail des enfants et le travail forcé.



POLITQUES

Nous disposons de politiques visant à prévenir et à atténuer le risque d'esclavage moderne, de traite des personnes, d'exploitation sexuelle des mineurs et de travail forcé dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement mondiales. Parmi nos politiques touchant cette question, mentionnons les suivantes :

Politique de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes

Adoptée en 2024, cette politique décrit les processus que nous suivons pour mieux cerner, signaler et atténuer le risque à bord de nos vols, dans nos activités et dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Air Canada favorise une culture qui ne tolère aucune forme d'esclavage moderne, de travail des enfants, de travail forcé ou de traite des personnes. La sensibilisation est au cœur de cette politique, et la formation, la diligence quant à la chaîne d'approvisionnement et la collaboration avec les autorités chargées de l'application des lois en sont les principaux piliers.

Code de conduite d'Air Canada (le « Code »)



En 2024, Air Canada a mis à jour son Code, qui est porté à la connaissance de l'ensemble du personnel et qui renforce notre culture d'intégrité dans l'ensemble de notre exploitation. Le Code représente l'engagement d'Air Canada à l'égard de pratiques commerciales éthiques et définit les attentes en matière de comportement dans le lieu de travail et de conduite des affaires. Tous les cadres et administrateurs d'Air Canada doivent remplir une attestation annuelle et mettre en œuvre tous les moyens raisonnables afin que les employés se trouvant sous leur autorité se conforment au Code. Tous les nouveaux employés sont tenus de suivre un module de formation et de signer une déclaration. Des séances de formation contribuent également à garantir que les réflexes éthiques restent aiguisés et en phase avec notre monde en constante évolution. Le Code souligne l'importance des droits de la personne, ainsi que notre engagement à lutter contre l'esclavage moderne, la traite des personnes et toute forme d'exploitation des enfants, en atténuant les risques dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Il aborde, entre autres, le respect et la dignité, la conformité aux lois, la prévention de la violence, la santé et la sécurité, et le harcèlement. Le Code se trouve sur notre [site Web](#) et sur celui de [SEDAR+](#). Aux termes du Code, les employés d'Air Canada sont tenus de signaler tout acte illégal, ainsi que toute inconduite ou violation réelle ou potentielle. Le Code fournit également des directives sur la manière de procéder à un tel signalement, notamment au moyen de notre service de signalement confidentiel et anonyme de manquements à l'éthique, par téléphone et en ligne. N'importe qui dans le

monde peut faire part de ses préoccupations concernant tout acte répréhensible. Ce service s'ajoute aux lignes de signalement pour les questions de sécurité. Tout manquement au Code peut donner lieu à des mesures disciplinaires. Tous les trimestres, le Comité d'audit, des finances et du risque du Conseil d'administration reçoit un compte rendu des signalements consignés ayant fait l'objet d'une enquête.

Code d'éthique des fournisseurs (le « CEF »)

Le Code d'éthique des fournisseurs (CEF) est un élément de notre stratégie responsable de sélection des fournisseurs en vue d'acquiescer des produits et services. Il sert à étendre notre culture d'intégrité à notre chaîne d'approvisionnement et définit les attentes envers nos fournisseurs directs et à l'égard de leur propre chaîne d'approvisionnement. Fondé sur des principes et conforme à nos valeurs fondamentales, le CEF énonce nos attentes envers les fournisseurs afin que leur comportement soit conforme aux normes d'Air Canada dans des domaines clés, comme l'intégrité commerciale, les pratiques commerciales responsables et le traitement responsable des personnes. Le CEF comprend des dispositions concernant les droits de la personne, les questions de santé et de sécurité et les comportements éthiques. De plus, nous y énonçons que nous attendons des fournisseurs qu'ils ne recourent à aucune forme de travail des enfants, de travail forcé, de traite des personnes ou d'exploitation de personnes, dont l'exploitation sexuelle. Les participants à la chaîne d'approvisionnement ont également accès à notre service de signalement anonyme de manquements à l'éthique pour faire part de leurs préoccupations.

Politique d'approvisionnement

Notre Politique d'approvisionnement adopte une approche disciplinée relativement à l'approvisionnement en biens et services. Nous visons l'obtention de la meilleure valeur possible de la part de nos fournisseurs tout en atténuant les risques. Nous tenons également compte des facteurs environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance dans nos activités d'approvisionnement. La politique explique comment nous choisissons nos fournisseurs et comment nous nous assurons qu'ils respectent nos normes au moyen d'un contrôle diligent et d'une évaluation de leur réputation. Nous croyons que la croissance et la prospérité ne doivent pas se faire au détriment de la pérennité.

D'autres politiques contribuent aussi à la réduction du risque de toute forme d'exploitation, dont notre Politique de prévention de la violence et du harcèlement dans le lieu de travail, nos normes et lignes directrices relatives à la rémunération et à l'emploi, notre Politique en matière de sécurité et notre Politique sur les signalements de sécurité et de sûreté. Les politiques sont mises à jour régulièrement afin de garantir leur exactitude et leur pertinence par rapport aux nouvelles situations.

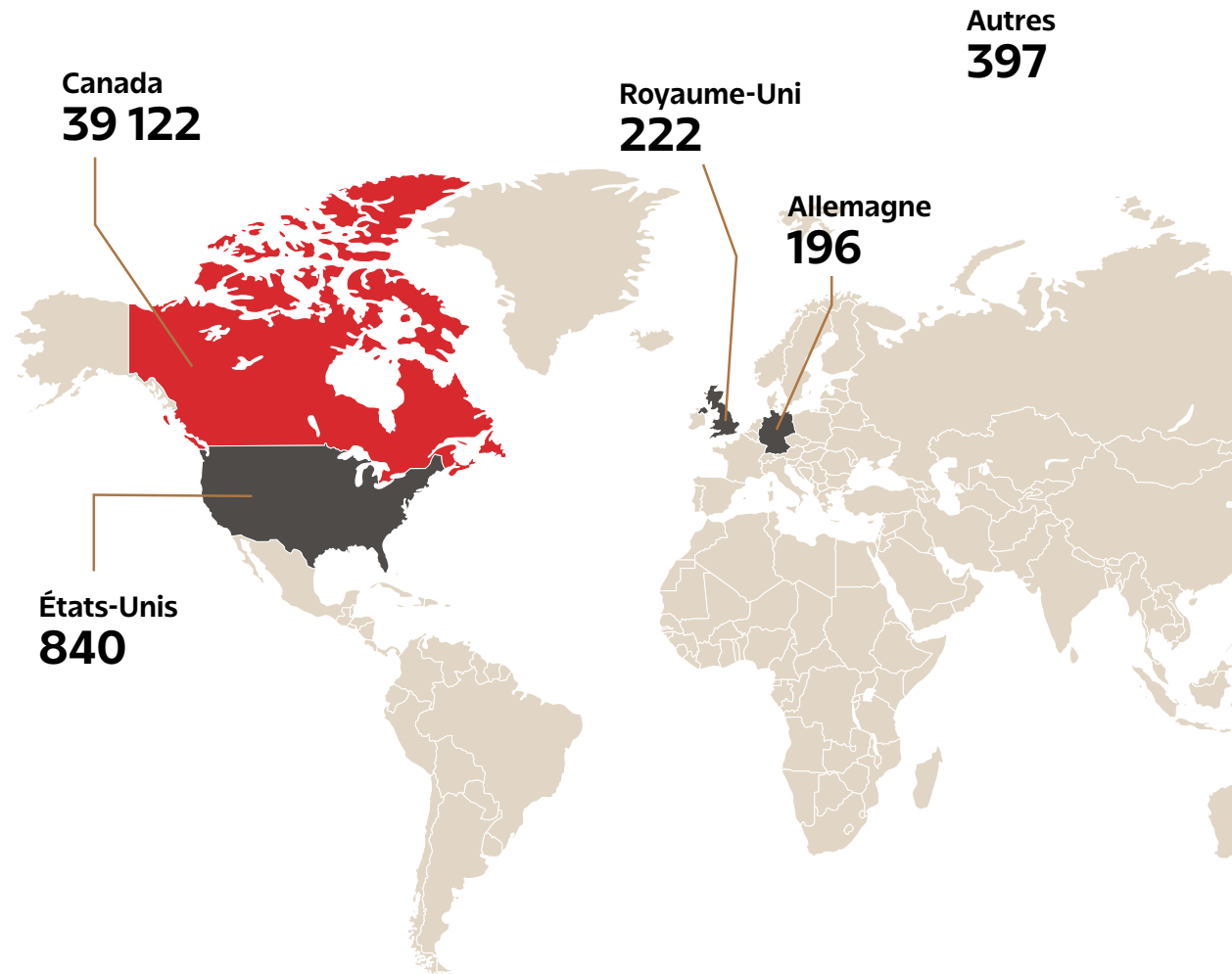


Nos employés

La réussite et la pérennité d'Air Canada dépendent directement de l'excellence de son accueil, de son habileté à tisser des liens avec ses clients et de la qualité du service qu'elle leur offre, du calibre de sa contribution aux collectivités dans lesquelles elle est ancrée, de même que de sa capacité à attirer, former, fidéliser et mobiliser ses employés, ainsi qu'à nouer des liens avec eux. Au 31 décembre 2025, l'entreprise comptait plus de 40 700 employés à l'échelle mondiale. La plupart sont en poste au Canada, mais il y en a aussi un nombre important aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Nos processus de recrutement des ressources humaines sont rigoureux, et le risque de travail forcé ou de travail des enfants au sein de notre personnel est extrêmement improbable.

Nous attachons une grande importance à l'existence d'un lieu de travail favorisant la représentation et l'inclusion, comme en témoignent nos politiques. Nous continuons d'investir dans la croissance et le perfectionnement des employés pour mieux servir les clients. Nos programmes destinés aux employés s'appuient sur les derniers outils technologiques et pédagogiques pour optimiser la mobilisation et l'efficacité des employés, ainsi que pour soutenir l'amélioration de leurs compétences et le transfert de leurs connaissances. Nous reconnaissons également le droit de notre personnel à la liberté d'association. Au sein de notre entreprise, environ 85 % de la main-d'œuvre en service actif est couverte par une convention collective, ce qui contribue à exclure le risque de travail forcé ou de travail des enfants. Les nouveaux employés profitent de programmes de formation initiale aussi solides qu'exhaustifs afin de les familiariser avec les priorités et les valeurs d'Air Canada, et de cultiver ces dernières. La Société offre différents outils permettant aux personnes de signaler des situations qui pourraient représenter une infraction à la loi, un abus des droits de la personne ou du harcèlement au sein de son exploitation. Parmi ces outils, mentionnons notre service de signalement anonyme de manquements à l'éthique, tel que décrit précédemment, et le Bureau des droits de la personne et de la prévention du harcèlement. Le Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite du Conseil d'administration reçoit aussi un compte rendu des plaintes reçues et examinées par le Bureau des droits de la personne et de la prévention du harcèlement. Notre Conseil d'administration et son Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite supervisent nos politiques en matière de ressources humaines.

Répartition géographique des employés d'Air Canada :



Priorité à la sécurité, toujours

Au cœur de notre culture réside notre valeur fondamentale « Priorité à la sécurité, toujours ». La sécurité de nos clients, de nos employés et des membres des collectivités que nous desservons et où nous œuvrons est toujours notre priorité inconditionnelle et prime dans tout ce que nous faisons. La gestion de la sécurité est une responsabilité fondamentale qui influe pratiquement sur toutes les décisions opérationnelles prises par Air Canada. Nous soutenons et encourageons la formation efficace des employés, en plus de renforcer et de promouvoir le signalement des risques pour la sécurité. En outre, nous continuons de collaborer avec d'autres organisations et autorités du secteur du transport aérien du monde entier afin de promouvoir la sécurité et d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de sécurité.

Le Conseil de sécurité de l'Exploitation se réunit tous les trimestres et assure la supervision et l'établissement de rapports relatifs à toutes les questions de sécurité et de sûreté, notamment la traite des personnes. Les procédures et processus de signalement liés à la traite des personnes ainsi que les détails des cas recensés sont revus afin d'assurer une amélioration et une responsabilisation permanentes. Le Conseil de sécurité de l'Exploitation est composé de représentants principaux de toutes les principales directions, notamment de la Sécurité, de la Conformité, des Opérations aériennes, de la Maintenance, de l'Expérience client, des Biens immobiliers et de l'Exploitation internationale.



Sensibilisation, prévention et formation

Les programmes de formation d'Air Canada sont essentiels pour doter les employés des connaissances et des outils nécessaires pour reconnaître les cas potentiels d'esclavage moderne, de travail forcé et de traite des personnes, et pour y répondre. Ces programmes de formation comprennent ce qui suit :

- Tous les agents de bord d'Air Canada et d'Air Canada Rouge reçoivent une formation sur l'esclavage moderne et la traite des personnes, ainsi que sur la façon de détecter et de signaler un comportement suspect à l'aéroport et à bord de nos vols. La revalidation annuelle qu'ils doivent suivre comprend toutes les mises à jour pertinentes relatives à l'esclavage moderne et à la traite des personnes, et aborde les sujets suivants :
 - définir et comprendre les différences entre la traite des personnes et le passage de clandestins;
 - reconnaître les indicateurs de la traite des personnes afin d'évaluer et de cerner une éventuelle situation de traite, y compris les mesures de suivi appropriées (en service ou en dehors du travail);
 - connaître les personnes-ressources et les coordonnées pour signaler tout cas de traite des personnes au Canada, que ce soit en tant que témoin, survivant ou dénonciateur anonyme;
 - proposer des ressources pour aider les survivants de la traite des personnes à accéder aux services d'aide aux victimes.
- Une formation obligatoire sur la prévention de la traite des personnes à l'intention des agents d'aéroport d'Air Canada en poste aux États-Unis et au Canada a été lancée en 2025, reflétant l'engagement continu d'Air Canada à l'égard de ces questions. Le module porte sur la détection des signes de la traite des personnes, ainsi que sur les protocoles étape par étape aux différents moments du voyage, en mettant l'accent sur le caractère sensible de la gestion de ces situations.

Nous continuons à examiner d'autres possibilités de sensibilisation à l'esclavage moderne, au travail forcé et à la traite des personnes.



Mesures de remédiation

Aucune mesure de remédiation n'a été requise en 2025.

Les signalements de nos équipages de bord ou de nos clients concernant des incidents soupçonnés sont revus et font l'objet d'une enquête, au besoin. Si des incidents sont constatés dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, nous prenons les mesures qui s'imposent pour y remédier.



Évaluation de l'efficacité

Dans le cadre de son engagement continu, Air Canada surveille l'efficacité des processus et des procédures qu'elle a mis en place pour traiter les risques liés à la traite des personnes, à l'esclavage moderne et au travail forcé. Pour ce faire, nous surveillons des indicateurs tels que le nombre de cas potentiels de traite des personnes signalés dans le cadre de nos activités et le nombre d'employés ayant reçu une formation sur l'esclavage moderne, la traite des personnes et le travail forcé. Nous continuerons à évaluer l'efficacité de nos processus de détermination et de gestion des risques. Nous adapterons et renforcerons nos mesures afin d'améliorer continuellement notre réponse.



Améliorations continues

Nous travaillons actuellement à élaborer plusieurs initiatives visant à réduire encore davantage le risque du recours à l'esclavage moderne, au travail des enfants, au travail forcé, à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle des mineurs partout où nous exerçons nos activités, notamment pour :

- sensibiliser davantage les groupes d'employés dont le travail est lié aux forfaits hôtels et vacances à la question de l'esclavage moderne, de la traite des personnes et du tourisme sexuel. La formation portera principalement sur la façon de reconnaître les signes d'incidences de telles situations, et présentera de nouveaux protocoles de signalement;
- enrichir la page consacrée aux répercussions sociales dans le système de divertissements à bord d'Air Canada pour mettre en évidence notre engagement dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs;
- travailler en collaboration avec les autorités locales et les organismes spécialisés pour mettre en place les meilleures pratiques en matière de formation, de matériel et d'initiatives pertinentes et ainsi lutter efficacement contre l'esclavage moderne;
- élaborer et mettre en place une formation obligatoire sur l'esclavage moderne dans le cadre du programme de revalidation destiné aux employés de l'Approvisionnement stratégique. La formation comprendra un aperçu des législations applicables et à jour en matière d'esclavage moderne, présentera les domaines à risque à surveiller et mettra en évidence les ressources internes offertes dans ce domaine.



Fondation Air Canada

Établie en 2012, la Fondation Air Canada offre un soutien financier ou une contribution aux efforts de financement à des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, voués à la santé et au bien-être des enfants et des jeunes. La Fondation s'efforce également de soutenir les survivants de la traite des personnes grâce à son volet axé sur la protection. Ses initiatives coïncident avec les efforts d'Air Canada et appuient ces derniers en vue d'atténuer les risques et les répercussions de l'esclavage moderne, de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle.

Depuis 2017, la Fondation Air Canada soutient financièrement le programme AIMER du Réseau Enfants-Retour. Ce programme, axé sur la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes au Québec, informe chaque année environ 10 000 jeunes sur l'exploitation sexuelle et les dangers associés aux fugues, en plus de leur apprendre à se protéger et à trouver de l'aide.

Depuis 2022, la Fondation Air Canada apporte son aide à la Fondation Joy Smith en vue de ramener en toute sécurité au pays des survivants de la traite des personnes. La Fondation Joy Smith a pour mission de veiller à ce que toutes les personnes résidant au Canada soient à l'abri des manipulations ou des abus de pouvoir visant à les attirer et à les exploiter aux fins de commerce du sexe ou de travail forcé.

Depuis 2024, la Fondation Air Canada appuie l'initiative #Notinmycity en faveur de la Fondation Buckspring, un organisme caritatif dont la mission est de prévenir et de déjouer l'exploitation et la traite des personnes et d'y mettre fin au moyen de campagnes de sensibilisation, de stratégies préventives et de mobilisation des collectivités.

Depuis 2025, la Fondation Air Canada soutient Defend Dignity Canada en l'aidant à mener à bien sa mission de mettre fin à l'exploitation sexuelle, principalement par des actions de sensibilisation, d'aide et de défense des droits.

La Fondation Air Canada continuera à peaufiner de manière proactive sa stratégie de lutte contre l'esclavage moderne en s'associant à des organismes caritatifs qui offrent des soins et un soutien tenant compte des traumatismes subis.





Conclusion

Air Canada demeure résolue à améliorer sans cesse ses formations, ses processus et ses méthodes pour évaluer les risques et faire le suivi de ses efforts. L'évolution constante des formes que prennent l'esclavage moderne et la traite des personnes exige une vigilance de tous les instants. Nous continuerons à évaluer les risques dans nos activités, notre exploitation et notre chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à élaborer et à améliorer notre approche de la lutte contre l'esclavage moderne, le travail des enfants, le travail forcé, l'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes.

Nous attestons, en notre qualité d'administrateurs d'Air Canada, que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport concernant Air Canada et ses filiales. Nous attestons, à notre connaissance et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, que dans la mesure où la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi ») s'applique à nos activités, les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets, à tous égards importants, aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration 2025. Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration d'Air Canada, en sa qualité d'instance dirigeante d'Air Canada, le 30 avril 2026.

Nous faisons l'attestation susmentionnée en notre qualité de membres du Conseil d'administration d'Air Canada. Nous déclarons être investis du pouvoir de lier Air Canada.

Vagn Sørensen
Président du Conseil

Michael Rousseau
Président et
chef de la direction